

LOI BOUTIN « MOBILISATION POUR LE LOGEMENT ET LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION »

La JOC dénonce une régression pour l'accès des jeunes à l'autonomie et la mixité sociale

C'est un nouveau frein pour l'accès des jeunes à l'autonomie qui menace d'être adopté par le parlement, mardi 14 octobre. La JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) déplore que la loi Boutin sur le logement accentue encore les difficultés rencontrées par les jeunes pour se loger. Elle dénonce également le danger que représente cette loi pour la mixité sociale en France en assouplissant les obligations des communes en matière de logement social.

Se loger relève souvent du miracle pour les jeunes. Principales victimes de la précarité, ils sont confrontés à une multitude d'obstacles dans leur recherche d'appartement : prix des loyers démesurés, demandes de garanties surréalistes... Le projet de loi Boutin ne s'attaque pas à ces problèmes, il les renforce en facilitant les expulsions et en diminuant les quotas de logements sociaux. Il n'aborde qu'à une seule reprise la spécificité des jeunes, au même titre que les handicapés, et propose qu'ils puissent sous-louer une partie du logement de personnes âgées.

« Face aux difficultés rencontrées par les jeunes et les trois millions de mal logés en France, nous attendons des solutions concrètes et réellement efficaces. Le projet de loi ne propose pas de mesures de fond, regrette Inès Minin, présidente de la JOC. Ne rien faire pour favoriser le logement des jeunes équivaut à repousser l'âge de l'accès à l'autonomie. »

Selon une étude de la JOC publiée en février 2008, un tiers des jeunes estime que le poste des dépenses allouées au loyer et aux charges est trop important. En moyenne, un tiers du budget des 20-30 ans est consacré au logement, une proportion encore plus importante chez les jeunes en précarité.

La JOC se positionne en tant que première association de France fédérant des jeunes de milieux populaires. Sa présence dans les quartiers lui permet d'apprécier au plus près les effets des différentes politiques mises en place. Les 10 000 adhérents de l'association agissent pour une prise en compte plus importante des jeunes dans les décisions qui les concernent alors qu'ils se désintéressent progressivement de la politique.

La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieux populaires âgés de 15 à 30 ans. Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour avoir prise sur ce qu'ils vivent et changer ce qui ne va pas autour d'eux et dans la société. Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : boulot, fric, logement, santé, loisirs... Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieux populaires. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes.

Contact presse :

Florian Meyer
Tél. : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18
E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr
JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis
92403 Courbevoie Cedex